



# BULLETIN MUNICIPAL

Édition 2016

Le Mot du Maire	Page 2
Le Mot de la Com+Com	Pages 3 à 4
La vie municipale	pages 5 à 9
Le Musée	page 10
Le comité d'animation	page 11
La chasse	page 12
La bibliothèque	page 13
Bienvenus et au revoir	Page 14
La page pratique	page 15



Mesdames, Messieurs, chers amis

Une nouvelle année commence et encore cette fois-ci nos pensées vont aux victimes des actes barbares de l'année 2015, il est temps de cultiver cette vertu qu'est l'ESPÉRANCE.

Pour notre planète, souhaitons qu'en 2017, chacun et chacune connaissent la paix.

Pour notre nation, plus que jamais face à la crise, soyons unis et solidaires, que tous ceux qui ont des responsabilités économiques ou politiques pensent d'abord aux plus pauvres et ne se laissent pas influencer dans le confort de l'égoïsme et de le d'égoïsme.

Pour notre village, que chacun œuvre pour le bien être de tous.


A chacun d'entre vous, au nom du conseil et en mon nom personnel, je vous souhaite une bonne santé et de bonnes fêtes de fin d'année.

J'en profite pour vous inviter à la cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 7 janvier 2017 à la grande salle des fêtes.

**Le Maire,**

Jean MARCELLI

Le Mot du Maire



Le dénouement approche !

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la *Communauté de Communes Rhône Chartreuse de Portes* aura vécu ! Nous ferons partie de la CC Plaine de l'Ain. Cette collectivité regroupera 53 communes et près de 70 000 habitants. Quel changement !

Et pour vous, cela va se traduire par quoi ?


Vous ne verrez pas grand-chose de changé dans votre quotidien, la mise en place de toutes les compétences reprises se faisant progressivement.

Certaines compétences (petite enfance, voirie, bureautique et informatique des mairies, TAP) n'étant pas reprises par la CCPA, elles le seront soit directement par les communes (bureautique, informatique, voirie) soit par le SIVOM Rhône Chartreuse de Portes créé pour les compétences liées à l'enfance (Crèche, Centre de loisirs, TAP). Le fonctionnement de ce Syndicat sera soumis à un Conseil Syndical composé de 2 membres par commune, son financement sera assumé par les communes sur la base d'une contribution par habitant prélevée sur les budgets municipaux.

La compétence déchets est reprise par la CCPA. Cela veut dire d'abord que chaque habitant de notre territoire aura accès aux déchetteries de la CCPA, dont celle de VILLEBOIS. Les modalités d'accès vous seront communiquées prochainement.

La collecte des OM et le tri sélectif continueront comme actuellement jusqu'à la fin des contrats en cours avec les entreprises titulaires des marchés. La TEOM deviendra TIEOM (taxe incitative) en 2022, mais elle sera dégressive chaque année pour passer d'un taux de 13% à 9,40% en 2021. En 2022, il y aura une part fixe de 5,21% et une part variable de 3,47% soit un taux de 8,68%. Nous aurons donc une baisse substantielle du coût d'enlèvement et de traitement des OM.

## Le Mot de La Com-Com (1)



La part de fiscalité due à la CCPA sera également en baisse puisque cette dernière n'impose pas le foncier bâti, elle a suffisamment de ressources fiscales par ailleurs avec l'activité économique forte sur son territoire.

Un point noir vient ternir cette intégration à la CCPA, il concerne le collège de BRIORD. En effet, il revenait à la CCRCP de construire et entretenir les équipements sportifs nécessaires au collège. La CC disparaissant et la CCPA ne reprenant pas cette compétence, se pose la question de leur financement. Le département de l'Isère qui financera 30% du collège ne participera pas aux équipements sportifs, malgré un engagement verbal de son ancienne majorité départementale ! Le coût prévisionnel des équipements approche les 3,5 M€. Quelques subventions pourront être perçues mais il restera un emprunt à réaliser, vraisemblablement par la commune de BRIORD et remboursé solidairement par les communes concernées par l'établissement scolaire créé.

La commune de BRIORD est très sollicitée puisqu'elle a déjà fait don de terrains communaux pour l'implantation du collège en plus de ceux acquis par la CCRCP, qu'elle en soit remerciée grandement.

Nous reviendrons vers vous au fil du temps pour vous informer de l'évolution de la situation, par le biais des bulletins municipaux.

Je voudrais terminer cet éditorial, ce mot du président, le dernier, par mes remerciements les plus chaleureux à tous les conseillers communautaires avec qui j'ai travaillé et particulièrement aux vice-présidents qui m'ont assisté et supporté durant ces années de présidence.

**Daniel BÉGUET,**  
**Président de la CCRCP**

Le Mot de La Com-Com (2)



## L'équipe municipale

Maire : Jean MARCELLI

Adjoints :

Christophe PERRET

Sylviane JOUHANNET

Conseillers :

Gilles BLANC-BENON,

Martial BONNARD,

Jean-Paul DASSIN,

Christian GUIGARD,

Dany JOSEPH,

Nicole PARENT,

Gérard SIRVEN.



## La vie municipale

## L'aménagement de la réserve foncière de Tirintin

Engagée sur le précédent mandat, la réflexion s'est poursuivie cette année.

Des réunions avec les habitants de Marchamp ont été programmées, celles-ci ont permis de prendre la mesure des souhaits de nos administrés. Nous en avons tenu compte dans le dossier que nous avons transmis pour avis à la Direction des Territoires à l'attention de M. l'urbaniste en chef.



## La vie municipale

## Musée paléoécologique



L'assemblée départementale lors de sa séance du 16 mars 2015 a labellisé le site de la carrière en tant que site géologique remarquable. C'est une composante importante des espaces naturels sensibles de notre département.

Sa valorisation a donc été décidée et se matérialisera par :

- la création d'un sentier de découverte pédagogique qui partira de la place du musée pour aboutir au site de fouilles
- la sécurisation du site des fouilles

Le conseil départemental a prévu de financer ces travaux sur les années 2017 et 2018.

Ce projet sera présenté aux habitants de notre village en 2017.

En ce qui concerne le Musée, sa fréquentation et son extension éventuelle, nous avons demandé au BUCOPA (Syndicat Mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain) d'inscrire dans son projet de développement de notre territoire la création d'un UTN (Unité Touristique Nouvelle). Cet UTN nous permettra de lancer une réflexion sur l'extension du Musée. Pour cela, l'assemblée départementale nous accroit une subvention de 25000€ au titre de l'étude de faisabilité à réaliser en 2017.

## La vie municipale



## Autres travaux

Afin de sécuriser la circulation routière et piétonne, le conseil municipal a décidé de procéder au marquage de la rue principale :

- ❖ Marquage au sol
- ❖ Signalétique de la place du musée
- ❖ Sécurisation par marquage des points de ramassage scolaire

# La vie municipale





## Le bâtiment de la mairie

Afin de se conformer aux règles d'accessibilité pour les établissements recevant du public (conformément à la loi du 11 février 2005), M. le Préfet de l'Ain nous a demandé de prévoir la mise aux normes du bâtiment de la mairie avant septembre 2016.

Le conseil municipal lors de sa séance du 4 novembre 2016 a délibéré favorablement pour la réfection générale de ce bâtiment pour répondre aux attentes de M. le Préfet telles que présentées ci-dessus. Le conseil a mandaté un architecte qui aura pour mission d'analyser le bâtiment existant et de proposer un réaménagement en tenant compte de toutes les contraintes qui lui ont été présentées comme par exemple : descendre les bureaux (secrétariat et bureau du Maire) ainsi que la salle du conseil au rez-de-chaussée et déplacer la cuisine-réchauffoir au niveau de la grande salle des fêtes (salle de derrière).

Bien entendu, le bâtiment sera mis aux normes électriques, incendies et sanitaires.

Les travaux sont prévus du mois de septembre 2017 au mois d'avril 2018.

## La vie municipale

Le Musée de Cerin est toujours en activité grâce aux 7 bénévoles : Yvette WEBER, Gérard SIRVEN, Monique MUGNIER, Marie Magdeleine MARCELLI, Martine DOBLER, Juliette SALANON et Marc DOBLER : dernier entrant.

Une assemblée générale a eu lieu le 18 juin 2016.

Il a été décidé depuis cette année 2016 que le musée serait tenu par 2 jeunes ados au lieu d'un seul les années précédentes.

Pour l'instant les jeunes du village et des alentours répondent présents.

Cette année, le Musée a proposé aux gens du village des journées à thème :

✓ Le 7 mai était organisé une sortie botanique guidée par Monsieur GADEN.

✓ Les 2 juillet et 21 août, une visite commentée de la commune était animée par Marie Magdeleine MARCELLI.

✓ Ces mêmes jours, 2 juillet et 21 août, Gérard SIRVEN faisait une visite guidée de la carrière et du Musée.

✓ Le jeudi 7 juillet, Gérard SIRVEN faisait une animation autour des fossiles auprès des enfants à partir de 8 ans....(réalisation de moulages en résine).

✓ Gérard SIRVEN est également descendu à l'école de LHUIS faire une démonstration de fabrication des moulages auprès des élèves.



### Le sentier

Nombreuses réunions avec le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels de la région) et l'ENS (Espaces Naturels Sensible du département).

Un bureau d'étude finalise le projet du sentier « découverte » sur l'ancien chemin des Carriers.

# Le Musée

Le Comité d'Animation de Marchamp vous invite à vivre ou revivre

les différentes manifestations de l'année écoulée :

❖ Arbre de Noël Inter-génération

Petits et grands ont assisté avec émerveillement au spectacle de magie de Merlin l'enchanteur suivi de la venue du Père Noël.



❖ La traditionnelle Saint-Vincent a eu lieu le 23 janvier.

A l'issue de la cérémonie, la fête s'est poursuivie autour d'un vin chaud et d'un repas servi au restaurant de Lhuis.

❖ Carnaval

Les enfants se sont retrouvés avec joie pour vendre les brioches. L'après-midi s'est achevée autour d'un goûter et d'une animation Karaoke qui a séduit petits et grands.



❖ Fête de la musique

Le barbecue commença avec l'entrée en scène des enfants et la soirée se poursuit sous le signe de la Batukada. Le spectacle enflammé et le feu d'artifice ont clôturé la soirée.

❖ .... Sans oublier

Le repas d'été qui a réuni 64 participants. L'Assemblée Générale suivie d'un buffet dinatoire très apprécié.



Le comité d'animation (Angélique, Stéphanie, Gisèle, Céline, Laurence, Marc et Luis) remercie tous les habitants pour l'accueil réservé aux enfants ainsi que leur participation aux différentes activités proposées.

# Le Comité d'animation



### Le Bureau :

Président : M. Bonnard Martial

Vice président : M. Sirven Gérard

Trésorière : Mme Jeanson Laurence

Secrétaire : M. Frachon Jacques

Le repas des propriétaires du mois d'avril a réuni une cinquantaine de convives, il s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Il sera reconduit au printemps 2017.

Une opération entretien des chemins et fagots a eu lieu au mois de mai.


La fête des fours du 30 et 31 juillet 2016 s'est bien passée, toutes les tartes et les pains ont été vendus.

La manifestation est reconduite les 29 et 30 juillet 2017.



## La Société de Chasse





Ouverte depuis 4 ans, la bibliothèque a pris son régime de croisière. Elle continue à fonctionner tous les mardis de 17h00 à 18h45 avec un taux de fréquentation stable.

Elle est fermée au moment des fêtes de Noël et en été du 14 juillet au 15 août.

Durant cette année 2016, 350 ouvrages ont été empruntés. Elle compte aujourd'hui plus d'un millier d'ouvrages grâce au prêt de la BDP et à vos nombreux dons (dont nous vous remercions chaleureusement) qui ont permis de l'étoffer et de la diversifier.

Le dépôt de livres mis en place en mai sous l'auvent de la buvette du musée connaît un franc succès et permet à qui le souhaite d'emprunter un livre, de la garder, de l'échanger, de le donner ou de le ramener selon ses envies. C'est un « plus » pour ceux qui aiment lire et qui ne sont pas forcément disponibles pour venir à la bibliothèque.

En avril, Daniel Pouthier, acteur et metteur en scène nous a fait la lecture en musique d'un conte écrit à partir d'une histoire réelle qui s'est passée au XVII<sup>ème</sup> siècle à Roussillon.

L'assistance était nombreuse et la salle de la bibliothèque à peine assez grande pour accueillir tout le monde. Nous avons pu ainsi découvrir le sort réservé à une femme condamnée, à tort comme sorcière. Histoire pleine de suspens et d'émotion.

L'équipe de la bibliothèque réfléchit à une nouvelle animation pour 2017.

Cette année a malheureusement vu le départ d'Elisabeth Mellaud, pour des raisons personnelles. Nous regrettons son dynamisme, sa disponibilité et sa gentillesse. Nous la remercions chaleureusement pour son implication à la bibliothèque et lui souhaitons bon courage.

Nous serions heureux d'accueillir dans l'équipe un ou deux nouveaux bénévoles pour nous aider. En effet, il suffit que l'un d'entre nous soit indisponible pour que la bibliothèque ne puisse pas être ouverte, ce qui est très dommage. Nous lançons donc un appel pressant aux bonnes volontés. Deux heures mensuelles nous apporteraient une aide précieuse.

L'ambiance à la bibliothèque est particulièrement amicale et conviviale.

Depuis début septembre, notre bibliothèque est rattachée à la nouvelle antenne de Belley (au lieu de Bourg-en-Bresse), ce qui permettra un renouvellement plus facile des livres.

Nous vous attendons nombreux à la bibliothèque et nous vous souhaitons une excellente année de lecture pour 2017.

*L'Équipe de la bibliothèque*

# La Bibliothèque

### Ils se sont dit « Oui »

🌸 Claire BALLET et Yann-Loïc RAMONDOT le 25 juin 2016

### Ils nous ont quittés

🌸 Guy, Placide DEVEAU le 15 février 2016

🌸 André, Joseph, Eugène BELLON le 23 février 2016

Bienvenue et Au revoir

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017

Le recensement de la population aura lieu sur la commune de Marchamp entre le 19 janvier et le 18 février 2017. 2 agents recenseurs se présenteront à vous pour recueillir les informations nécessaires merci de leur réserver un bon accueil.

## A ne pas manquer en 2017

Cérémonie des vœux	le 07 janvier		Repas du comité	9 juillet
Saint Vincent	le 21 janvier		Les tartes	les 29 et 30 Juillet
Carnaval	1 <sup>er</sup> avril		Le 11 novembre	
Fête de la musique	17 ou 24 juin		L'arbre de Noël	2 décembre

## Bon a savoir

Horaire secrétariat Lundi Mercredi et jeudi de 14h00 à 17h00.

Téléphone : 04 74 39 84 09

Le ramassage des ordures ménagères se fait les jeudi matin de mars à septembre et jeudi après-midi de septembre à mars. Le tri sélectif est au croz Machuron.

Horaire déchèterie de la plaine lundi, mercredi et vendredi après midi de 14 à 17h30 et le samedi matin de 8h à 12h et du 1<sup>er</sup> juin au 31 aout ouverture supplémentaire de 14 à 17h30 les samedi

Location Salles des Fêtes se renseigner en Mairie

## Numéros utiles

Pompier 18 – Police secours 17 – SAMU 15		Centre antipoison	01 40 05 48 48
Mairie	04 74 39 84 09	Centre de réanimation	01 58 41 41 41
Déchetterie	04 74 39 84 90	Hôpital de Belley	04 79 42 59 59
Gendarmerie de Lhuis	04 74 39 80 01	Médecin de Lhuis	04 74 39 82 54

# La page pratique



